

## Entrée en vigueur de lois

Gouvernement du Québec

### Décret 1199-2012, 12 décembre 2012

#### Loi sur la dissolution de la Société de gestion informatique SOGIQUE (2012, chapitre 9) — Entrée en vigueur de la Loi

CONCERNANT l'entrée en vigueur de la Loi sur la dissolution de la Société de gestion informatique SOGIQUE

ATTENDU QUE la Loi sur la dissolution de la Société de gestion informatique SOGIQUE (2012, chapitre 9) a été sanctionnée le 16 mai 2012;

ATTENDU QUE l'article 8 de cette loi prévoit que ses dispositions entreront en vigueur le 16 mai 2013, sauf si l'entrée en vigueur de celles-ci est fixée par le gouvernement à une date ou à des dates antérieures;

ATTENDU QU'il y a lieu de fixer à une date antérieure au 16 mai 2013 la date d'entrée en vigueur de la Loi sur la dissolution de la Société de gestion informatique SOGIQUE;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de la Santé et des Services sociaux :

QUE soit fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2013 la date d'entrée en vigueur de la Loi sur la dissolution de la Société de gestion informatique SOGIQUE (2012, chapitre 9).

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JEAN ST-GELAIS

58712

Gouvernement du Québec

### Décret 1200-2012, 12 décembre 2012

#### Loi instituant le Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux (2012, chapitre 31) — Entrée en vigueur de la Loi

CONCERNANT l'entrée en vigueur de la Loi instituant le Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux

ATTENDU QUE la Loi instituant le Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux (2012, chapitre 31) a été sanctionnée le 7 décembre 2012;

ATTENDU QUE l'article 7 de cette loi prévoit que celle-ci entre en vigueur à la date déterminée par le gouvernement;

ATTENDU QU'il y a lieu de déterminer la date d'entrée en vigueur de cette loi;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de la Santé et des Services sociaux :

QUE soit fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2013 la date d'entrée en vigueur de la Loi instituant le Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux (2012, chapitre 31).

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JEAN ST-GELAIS

58711